

Mis en ligne le : 21/03/2023
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 14 mars 2023

Délibération N° : 2023/03/14/07

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le trois mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 21 - présents : 19 - votants : 20.

Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 20 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, MINGANT, CORRE, PÉRON, GARALT, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, STERN, BLONS.

Absents et excusés : Mme TANGUY (pouvoir à Mme BROCHAIN), et M. AVETAND.

Secrétaire de séance : M. Roland STERN

Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS)

LANCEMENT DES MARCHÉS : VOIRIE 2023, RECOURS À UN ARCHITECTE POUR LE PROJET DE SALLE COMMUNALE, LIAISON DOUCE VC1/VC3

M. Mickael NÉDÉLEC, Adjoint à la Voirie, sollicite le Conseil Municipal pour autoriser le Maire à lancer les marchés d'appel d'offres pour les travaux ou projets suivants :

- « Voirie 2023 ».
- « Salle communale »
- « Liaison douce VC1 / VC3 »

M. Mickael NÉDÉLEC précise que les travaux qui feront l'objet d'un marché d'appel d'offres seront déterminés en fonction des crédits alloués au budget investissement 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

Autorise M. le Maire à lancer les marchés « Voirie 2023 », « Salle communale » et « Liaison douce VC1 / VC3 » et à signer tous les documents s'y afférant.

Le Secrétaire de séance,
Roland STERN



Le Maire,
Bernard GOALEC

